Europol: adaptation des traitements de base et des allocations du personnel. Initiative Belgique

2001/0830(CNS) - 14/05/2002

La commission a adopté le rapport de M. Gérard DEPREZ (PPE-DE, B) qui rejette cette initiative belge. Il ne ressort pas clairement de l'initiative sur quelles informations le conseil d'administration d'Europol s'est basé pour procéder à un réexamen des rémunérations et la commission a jugé que le Parlement ne pouvait pas approuver pareille proposition d'augmentation si celle-ci n'était pas assortie d'une motivation valable. Elle a ajouté que la nécessité d'une motivation était d'autant plus justifiée que le taux d'augmentation de 5,2% était bien supérieur à celui appliqué aux fonctionnaires de l'Union en poste à La Haye, soit 4,2%.